



reformierte gesamtkirchgemeinde biel
paroisse générale réformée bienne

Rapport préliminaire au budget 2023

Etabli selon le MCH2

(en application de l'art. 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
[ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2022

Table des matières

0	Introduction	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements	4
1.2.1	<u>Patrimoine administratif</u>	4
1.2.2	<u>Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)</u>	4
1.3	Prélèvement sur la réserve de politique financière	5
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
2	Commentaires	5
2.1	Généralités	5
2.2	Compte de résultat	5
2.2.1	<u>Charges de personnel</u>	5
2.2.2	<u>Charges de biens, services et marchandises</u>	5
2.2.3	<u>Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires</u>	6
2.2.4	<u>Charges financières</u>	6
2.2.5	<u>Attributions aux fonds</u>	6
2.2.6	<u>Charges de transfert</u>	6
2.2.7	<u>Collectes</u>	6
2.2.8	<u>Imputations internes</u>	6
2.2.9	<u>Revenus des impôts</u>	6
2.2.10	<u>Taxes, prestations de services</u>	6
2.2.11	<u>Revenus divers</u>	6
2.2.12	<u>Revenus financiers</u>	6
2.2.13	<u>Revenus de transfert</u>	7
2.2.14	<u>Revenus extraordinaires</u>	7
2.2.15	<u>Imputations internes</u>	7
2.3	Investissements	7
3	Résultat	8
3.1	Vue d'ensemble	8
3.2	Résultat du compte global	8
3.2.1	<u>Compte de résultat</u>	8
3.2.2	<u>Compte des investissements</u>	8
3.2.3	<u>Résultat du financement</u>	9
4	Compte de résultats	10
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	10
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)	11
4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	12

4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française.....	13
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale	14
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif	15
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	16
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts.....	17
5	Compte des investissements	18
5.1	Aperçu du compte des investissements et des amortissements.....	18
6	Etat des capitaux propres	19
6.1	Evaluations.....	19
6.2	Commentaire des évaluations	19
6.2.1	<u>Préfinancements (GM 293)</u>	19
6.2.2	<u>Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)</u>	19
6.2.3	<u>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)</u>	19
6.2.4	<u>Excédent ou découvert du bilan (GM 299)</u>	19
7	Proposition du conseil de la paroisse générale	20
8	Approbation du budget	21

Rapport préliminaire au budget 2023

0 Introduction

La crise du Covid, la guerre en Ukraine sont des événements qui influencent l'économie et la société en générale de manière marquée et imprévisible. Elles rendent ainsi toutes prévisions financières extrêmement aléatoires et obligent des institutions telles que la paroisse générale à chercher un certain équilibre entre optimisme et pessimisme.

D'après les tendances du mois d'octobre 2022, les recettes de l'année fiscale en cours devraient être assez nettement supérieures au budget 2022. Cette embellie, due notamment à la suspension des restrictions liées au Covid et à un effet de rattrapage dans l'industrie locale, devrait se poursuivre en 2023, même si les incertitudes liées à la géopolitique restent importantes.

Compte tenu de toutes ces considérations et malgré la baisse de l'effectif des membres, les budgets attribués aux paroisses restent identiques à ceux de l'année 2022.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2023 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif

Tous les éléments figurant dans le patrimoine administratif y ont été intégrés à partir de l'introduction du MCH2 (2019), les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.2 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires sont comptabilisés lorsque

- le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

	CHF	CHF
Excédent de revenus budgété (avant amortissements supplémentaires)		9'900.00
Investissements nets du compte général	800'000.00	
./. Amortissements ordinaires du compte général	-66'500.00	
Différence	733'500.00	
Amortissements supplémentaires (jusqu'à concurrence de l'excédent de revenu)		-9'900.00
Résultat budgété		<u>0.00</u>

1.3 Prélèvement sur la réserve de politique financière

Les prélèvements sur la réserve de politique financière (réserve constituée par les amortissements supplémentaires) sont obligatoires lorsque le compte général présente un excédent de charges et que, dans le cas des paroisses, le quotient de l'excédent du bilan ($QEB = GM299 / GM400 + GM401 + GM402$) est inférieur à 75% (*art. 85, al. 3 et annexe 3 OCo*).

Résultat budgété = CHF 0.00

Compte tenu du résultat nul, aucun prélèvement n'est à effectuer sur la réserve de politique financière.

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- (*limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.5 Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)

Le conseil de paroisse inscrit à l'actif les dépenses d'entretien des immeubles du patrimoine administratif supérieures à CHF 50'000. Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

L'inflation (selon l'indice des prix à la consommation), ainsi que la hausse impressionnante des prix de l'énergie et des matériaux ont été prises en compte dans l'estimation de la masse salariale et des charges immobilières.

Les travaux d'assainissement de la maison de paroisse St-Paul à Madretsch vont débuter en été 2023, les autres investissements à réaliser en 2023 devraient rester inférieurs à CHF 300'000.00.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0.23, sans changement.

Pour une meilleure vue d'ensemble, il est décidé de présenter le résultat budgétaire au brut, c'est-à-dire sans aucun prélèvement non-obligatoire sur les fonds ou les préfinancements.

2.2 Compte de résultat

2.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel tiennent compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 3.0%. L'augmentation réelle accordée au personnel sera décidée au mois de décembre 2022.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises

La hausse importante de ce poste s'explique avant tout par les coûts supplémentaires liés aux immeubles (e.a. hausse des prix de l'énergie et des matériaux de construction, hausse des primes d'assurance).

A noter que, pour la première fois depuis 2019, des vacances pour les aînés sont prévues par la paroisse alémanique ; cette charge supplémentaire est compensée par les contributions des participants.

Un éventuel surcoût pour l'évaluation d'un nouveau programme de gestion comptable est également pris en compte.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires

Selon les règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaire. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 25 ans pour les maisons de paroisse. La part de l'amortissement des investissements réalisés jusqu'en 2022 s'ajoute à celle des investissements prévus et terminés en 2023.

2.2.4 Charges financières

Les charges financières restent stables par rapport au budget 2022.

2.2.5 Attributions aux fonds

Les profits générés par la maison miyoyenne de la rue du Débarcadère 30 sont normalement attribués à un fonds de rénovation. En 2023, ils devraient servir à rembourser le reste de l'avance accordée par la paroisse générale pour la rénovation du bâtiment.

2.2.6 Charges de transfert

Les charges de transfert comprennent toutes les taxes ou contributions payées à des institutions publiques (communes, canton, paroisses, union synodale RefBEJUSO, etc.), à des organisations sans but lucratif (œuvres d'entraide, institutions sociales, etc.), ainsi que les aides d'urgence aux personnes privées.

Elles augmentent légèrement par rapport à 2022.

La baisse des contributions à l'union synodale RefBEJUSO est compensée par l'augmentation de celles au conseil synodal jurassien.

Une contribution supplémentaire de CHF 20'000.00 est accordée aux œuvres d'entraide protestantes.

Une contribution de CHF 18'000.00 en faveur de l'Association Présences (Pasquart) figure dans le budget. Ce montant correspond à la part du salaire de la personne mise à disposition par la paroisse.

⇨ Voir document « Contributions à des organisations à but non-lucratif (ONG) »

2.2.7 Collectes

Il s'agit de montants provenant de cultes ou casuels reversés à d'autres institutions. Ils sont compensés par le même poste figurant dans les revenus.

2.2.8 Imputations internes

Les loyers internes et la part de la paroisse romande aux contributions allouées au Centre Social Protestant (CHF 30'000.00) sont facturés par ce biais.

La contrepartie de ces montants figure dans les revenus.

2.2.9 Revenus des impôts

Comme mentionné plus haut, une amélioration est à attendre en 2023. L'estimation des impôts sur les personnes morales passe à CHF 1.5 mios, ceux sur les personnes physiques à CHF 4.75 mios.

2.2.10 Taxes, prestations de services

Les interventions des chargés de cours de la paroisse alémanique dans le cadre du cours de théologie réformée pour personnes laïques sont totalement facturées et figurent ce poste.

La paroisse romande loue son minibus et encaisse des taxes d'utilisation, tandis que la paroisse générale facture des heures de support informatique (paroisse de Bürglen) et d'autres services.

2.2.11 Revenus divers

Les revenus divers comprennent les gains des collectes (chapeaux) organisées à la fin des manifestations et dont le montant est exclusivement destiné à couvrir les frais des paroisses concernées, ainsi que les dons de particuliers.

2.2.12 Revenus financiers

Les revenus des immeubles devraient continuer à augmenter grâce à l'amélioration de notre parc immobilier et à des locations adéquates.

2.2.13 Revenus de transfert

Il s'agit de participations d'institutions publics ou de particuliers aux charges de personnel (stagiaires), ainsi qu'aux charges de biens, services et marchandises.

2.2.14 Collectes

⇒ voir 2.2.7

2.2.15 Revenus extraordinaires

Il s'agit d'un prélèvement réglementaire sur le préfinancement « Rénovation La Source » servant à compenser l'amortissement annuel des travaux réalisés dans cet immeuble.

2.2.16 Imputations internes

⇒ voir 2.2.8

2.3 **Investissements**

Les montants suivants pourraient être engagés durant l'exercice 2023 :

- Maison de paroisse St-Paul, Madretsch : début des travaux de rénovation en été 2023, CHF 500'000.-
- Réserve pour investissements non-planifiés : CHF 300'000.-

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

		Budget 2023	Budget 2022	Compte 2021
Résultat annuel global CR	CHF	0.00	-87'500.00	3'643.99
Revenu brut impôt personnes physiques	CHF	4'750'000.00	4'700'000.00	4'816'131.55
Revenu brut impôt personnes morales	CHF	1'500'000.00	1'200'000.00	1'274'175.40
Autres impôts	CHF	0.00	200'000.00	0.00
Investissements nets	CHF	800'000.00	800'000.00	31'885.25

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultat

Charges d'exploitation	CHF	7'595'300
Revenus d'exploitation	CHF	6'898'300
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-697'000
Charges financières	CHF	229'400
Revenus financiers	CHF	896'300
Résultat provenant de financements	CHF	666'900
Résultat opérationnel	CHF	-30'100
Charges extraordinaires	CHF	9'900
Revenus extraordinaires	CHF	40'000
Résultat extraordinaire	CHF	30'100
Résultat final	CHF	0

3.2.2 Compte des investissements

		Budget 2023	Budget 2022
Dépenses d'investissements "Eglises, chapelles et cures"	CHF	150'000.00	150'000.00
Dépenses d'investissements "Maisons de paroisse"	CHF	650'000.00	650'000.00
Recettes d'investissements	CHF	0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	CHF	800'000.00	800'000.00

3.2.3 Résultat du financement

<u>Autofinancement</u>		CHF
Résultat de l'exercice	90	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	66'500.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	0.00
Prélèvements sur les fonds	45 -	0.00
Rectification sur créances	318 +/-	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00
Amortissements supplémentaires	383 +	0.00
Attributions aux capitaux propres	389 +	9'900.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	-40'000.00
Autofinancement		36'400.00
<u>Investissements nets</u>		
Résultat du compte des investissements	5 ./ 6	800'000.00
Résultat du financement		-763'600.00
(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)		

4 Compte de résultats
4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	3'768'200	45'800	3'635'200		3'725'980	
31 Charges de biens et services et autres charges	1'908'000	14'600	1'774'800		1'585'408	
33 Amortissements du patrimoine administratif	66'500		61'100		54'545	
34 Charges financières	229'400		237'800		434'819	
35 Attributions aux fonds	0		0		4'450	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'633'000		1'606'300		1'800'265	
37 Subventions à redistribuer	55'000		55'000		49'670	
38 Charges extraordinaires	9'900		0		3'237'000	
39 Imputations internes	164'600		164'500		182'500	
3 TOTAL DES CHARGES	7'834'600		7'534'700		11'074'636	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'250'000		6'100'000		6'090'307
42 Prestations de services		47'700		45'700		72'935
43 Revenus divers		8'000		8'000		13'133
44 Revenus financiers		896'300		853'600		3'809'232
45 Prélèvements sur les fonds		0		0		179'325
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		373'000		180'400		387'625
48 Revenus extraordinaires		40'000		40'000		293'554
49 Imputations internes		164'600		164'500		182'500
4 TOTAL DES REVENUS		7'834'600		7'447'200		11'078'280
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		0		0		87'500
9 COMPTES DE CLÔTURE		0		0		87'500
	7'834'600	7'834'600	7'534'700	7'534'700	11'078'280	11'078'280

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses	7'834'600.00	7'834'600.00	7'534'700.00	7'447'200.00	11'074'636.30	11'078'280.29
Résultat		-		87'500.00		-3'643.99
351 Paroisse allemande	2'095'100.00	181'500.00	2'062'000.00	171'900.00	2'109'841.00	163'236.28
<i>Charges nettes</i>		<i>1'913'600.00</i>		<i>1'890'100.00</i>		<i>1'946'604.72</i>
352 Paroisse française	1'029'600.00	115'200.00	971'300.00	81'700.00	933'242.29	98'792.41
<i>Charges nettes</i>		<i>914'400.00</i>		<i>889'600.00</i>		<i>834'449.88</i>
353 Paroisse générale	2'492'900.00	63'000.00	2'412'000.00	62'500.00	2'566'558.32	130'624.00
<i>Charges nettes</i>		<i>2'429'900.00</i>		<i>2'349'500.00</i>		<i>2'435'934.32</i>
360 Immobilier, patrimoine administratif	1'720'600.00	455'100.00	1'564'600.00	429'500.00	1'786'617.98	457'734.75
<i>Charges nettes</i>		<i>1'265'500.00</i>		<i>1'135'100.00</i>		<i>1'328'883.23</i>
370 Immobilier, patrimoine financier	221'400.00	619'800.00	229'800.00	601'600.00	3'400'236.45	3'703'226.55
<i>Charges nettes</i>		<i>-398'400.00</i>		<i>-371'800.00</i>		<i>-302'990.10</i>
9 Finances et impôts	275'000.00	6'400'000.00	295'000.00	6'100'000.00	278'140.26	6'524'666.30
<i>Revenus nets</i>	<i>6'125'000.00</i>		<i>5'805'000.00</i>		<i>6'246'526.04</i>	

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

PAROISSE ALLEMANDE	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'626'000		1'608'700		1'697'709	
31 Charges de biens et services et autres charges	347'800		332'100		272'463	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		4'450	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	16'700		16'700		16'988	
37 Subventions à redistribuer	25'000		25'000		20'731	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	79'600		79'500		97'500	
3 TOTAL DES CHARGES	2'095'100		2'062'000		2'109'841	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		14'500		23'014
43 Revenus divers		1'000		1'000		12'438
44 Revenus financiers		-		-		-
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		2'000
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		155'500		131'400		105'054
47 Subventions à redistribuer		25'000		25'000		20'731
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		181'500		171'900		163'236
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'913'600		1'890'100		1'946'605
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'913'600		1'890'100		1'946'605
	2'095'100	2'095'100	2'062'000	2'062'000	2'109'841	2'109'841

PAROISSE FRANÇAISE	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	671'900		635'500		641'384	
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	244'600		240'700		187'737	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	28'000		10'000		20'083	
37 Subventions à redistribuer	30'000		30'000		28'939	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	55'100		55'100		55'100	
3 TOTAL DES CHARGES	1'029'600		971'300		933'242	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		19'700		3'200		19'523
43 Revenus divers		7'000		7'000		695
44 Revenus financiers		-		1'000		560
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		58'500		40'500		49'075
47 Subventions à redistribuer		30'000		30'000		28'939
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		115'200		81'700		98'792
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		914'400		889'600		834'450
9 COMPTES DE CLÔTURE		914'400		889'600		834'450
	1'029'600	1'029'600	971'300	971'300	933'242	933'242

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

PAROISSE GÉNÉRALE	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	645'600		587'800		594'491	
31 Charges de biens et services et autres charges	371'100		351'700		334'986	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		0	
34 Charges financières	8'000		8'000		2'465	
35 Attributions aux fonds	-		-		0	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'438'300		1'434'600		1'604'717	
37 Subventions à redistribuer	-		-		0	
38 Charges extraordinaires	-		-		0	
39 Imputations internes	29'900		29'900		29'900	
3 TOTAL DES CHARGES	2'492'900		2'412'000		2'566'558	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		0
42 Prestations de services		28'000		28'000		30'398
43 Revenus divers		-		-		0
44 Revenus financiers		-		-		0
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		0
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		5'000		4'500		10'986
48 Revenus extraordinaires		-		-		59'240
49 Imputations internes		30'000		30'000		30'000
4 TOTAL DES REVENUS		63'000		62'500		130'624
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'429'900		2'349'500		2'435'934
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'429'900		2'349'500		2'435'934
	2'492'900	2'492'900	2'412'000	2'412'000	2'566'558	2'566'558

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

PATRIMOINE ADMINISTRATIF	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	824'700		803'200		792'397	
31 Charges de biens et services et autres charges	819'500		700'300		676'271	
33 Amortissements du patrimoine administratif	66'500		61'100		54'545	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-		-		405	
38 Charges extraordinaires	9'900		-		263'000	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	1'720'600		1'564'600		1'786'618	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		-		-
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		276'500		251'000		253'994
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		4'000		4'000		11'241
48 Revenus extraordinaires		40'000		40'000		40'000
49 Imputations internes		134'600		134'500		152'500
4 TOTAL DES REVENUS		455'100		429'500		457'735
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'265'500		1'135'100		1'328'883
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'265'500		1'135'100		1'328'883
	1'720'600	1'720'600	1'564'600	1'564'600	1'786'618	1'786'618

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

PATRIMOINE FINANCIER	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	-		-		-	
31 Charges de biens et services et autres charges	-		-		-	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	221'400		229'800		426'236.45	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		2'974'000.00	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	221'400		229'800		3'400'236.45	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		-		-
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		619'800		601'600		3'525'901.25
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		177'325.30
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		619'800		601'600	0.00	3'703'226.55
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	398'400		371'800		302'990	
9 COMPTES DE CLÔTURE	398'400		371'800		302'990	
	619'800	619'800	601'600	601'600	3'703'226.55	3'703'226.55

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

IMPÔTS	Budget 2023		Budget 2022		Comptes annuels 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
31 Charges de biens et services	125'000		150'000		113'951	
34 Charges financières	-		-		6'118	
36 Charges de transfert	150'000		145'000		158'072	
3 TOTAL DES CHARGES	275'000		295'000		278'140	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'250'000		6'100'000		6'090'307
44 Revenus financiers		-		-		28'777
46 Revenus de transfert		150'000		-		211'269
48 Revenus extraordinaires		-		-		194'314
4 TOTAL DES REVENUS		6'400'000		6'100'000		6'524'666
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	6'125'000	-	5'805'000	-	6'246'526	-
9 COMPTES DE CLÔTURE	6'125'000		5'805'000		6'246'526	
	295'000	6'400'000	6'100'000	6'100'000	6'524'666	6'524'666

6 Etat des capitaux propres

A la suite de l'introduction du MCH2 en 2019, de nouveaux éléments ont été intégrés aux capitaux propres. Il s'agissait de financements spéciaux selon le MCH1, qui sont devenus des préfinancements, et de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Les préfinancements et la réserve pour amortissements supplémentaires fluctuent en tenant compte des règlements édictés par la paroisse générale et de l'ordonnance sur les communes (OCo).

6.1 Evaluations

Etat des capitaux propres prévisibles

CAPITAUX PROPRES (en milliers de CHF)		01.01.2022 CHF	Changements intervenus pendant l'exercice				31.12.2023 CHF	
			Budget 2022 (+/-) CHF		Budget 2023 (+/-) CHF			
29	Capitaux propres	17'781	-128	-128	-30	-30	17'624	
293	Préfinancements	2'125	-40	-40	-40	-40	2'045	
29300	Compte général	2'125	-40	-40	-40	-40	2'045	
29300.01	Entretien des immeubles du patrimoine administratif	500	0	0	0	0	500	
29300.02	Entretien des immeubles du patrimoine financier	640	0	0	0	0	640	
29300.03	Rénovation Maison des jeunes "La Source"	880	-40	Compensation amortissement annuel	-40	Compensation amortissement annuel	800	
29300.11	Gemeinde-Entwicklung DKG	105	0	0	0	0	105	
294	Réserves	120	0	0	10	10	130	
29400	Amortissements supplémentaires	120	0	0	10	10	130	
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	10'702	0	0	0	0	10'702	
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	10'702	0	0	0	0	10'702	
29601	Réserve de fluctuation	0	0	0	0	0	0	
299	Excédent/découvert du bilan	4'834	-87.5	Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	-88	0	Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	4'747

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Préfinancements (GM 293)

Seul le prélèvement réglementaire de CHF 40'000.00 pour compenser l'amortissement des travaux de rénovation de « La Source » a été pris en compte.

D'éventuels prélèvements sur les préfinancements d'entretien et « Gemeinde-Entwicklung DKG » demeurent réservés.

6.2.2 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Voir chapitre 1, chiffres 1.2.2 et 1.3

6.2.3 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Le patrimoine financier a été réévalué au moment de l'introduction du MCH2 (2019) et les gains de revalorisation attribués à la réserve.

Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2024), une partie de cette réserve sera attribuée à la réserve de fluctuation.

Dès la sixième année, le solde sera dissout de manière linéaire en faveur de l'excédent du bilan dans un délai de cinq ans.

6.2.4 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent du bilan provient du report du solde du bilan 2022.

7 Proposition du conseil de la paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux 2023 :

0.23 (sans changement)

b) Approbation du budget 2023, soit :

	Charges	Revenus
	CHF 7'834'600	7'834'600
Excédent de charges / de revenus	CHF	0

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget 2023.

Paroisse générale réformée de Bienne



Cédric Némitz
Vice-président



Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire centrale



Jean-Jacques Amstutz
Administrateur central

Bienne, le 2 novembre 2022

8 Approbation du budget

L'assemblée de la paroisse générale réformée de Bienne a approuvé le budget 2023 en date du 14.12.2022 conformément à la proposition du conseil de la paroisse générale du 02.11.2022.

Pour l'assemblée de la paroisse générale réformée de Bienne



Fritz Marthaler
Président



Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire

Bienne, le 14 décembre 2022